Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANTIBES - 0601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 20/10/2026 - B2026/008649 - 2023 B 01032 - 953 687 415 - 3DA RENOVATION

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A-SD 2026

Désignation de l'entreprise : 3DA RENOVATION — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 60 AVENUE DE NICE 06800 CAGNES SUR MER

SIREN : 9 5 3 6 8 7 4 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois* : 12 — Durée de l'exercice précédent* : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2025 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028		030	
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
		Total I (5)	044		048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	7 900	070	7 900
		Autres* (3)	072	6 537	074	6 537
	Charges constatées d'avance*		092	4 380	094	4 380
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	11 694	086	11 694
		Total II	096	30 511	098	30 511
		Total général (I + II)	110	30 511	112	30 511

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	961
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	81
	Résultat de l'exercice	136	15 464
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	16 505
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	2 242
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169)	172	6 977
	Comptes courants d'associés	173	4 786
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	14 005
	Total général (I + II + III)	180	30 511

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d' un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Copie Certifiée Conforme à l'Originale par le Président le 25/06/2026

© Sage

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise: 3DA RENOVATION — Néant ☐*

Exercice N clos le: 31/12/2025

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209	210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
		Services*		217	218	158 008
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	158 008
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	24 041
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier..... - immobilier : .....)				242	69 820
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243 559	244	559
	Rémunérations du personnel*				250	37 356
	Cotisations sociales (dont cotisation personnelle de l'exploitant)			380	252	10 768
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)			255	254	
	Dotations aux dépréciations				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259	262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	142 544
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	15 464
	Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	
	Produits exceptionnels (IV)					290	
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art.. 217 octies)	347			300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310	15 464

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	15 464	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986	ZFU-TE (44 octies A) 987		342
		JEI (44 sexies A) 989		
	ZRD (44 terdecies) 127	ZRR (44 quindecies) 138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art.44 quindecies A 181		
	ZFANG (44 quaterdecies) 345	Investissements et souscriptions outre-mer 344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies) 992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993		
	Dont divers: Créanc report en arriere du déficit 346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies) 655		350
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A) 643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B) 645		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C) 647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D) 648		
	Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E) 641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F) 990		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfices col.1 / Déficit col. 2	352	15 464	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356		
	Déficits antérieurs reportables :*.....dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfices col.1 / Déficit col. 2	370	15 464	372

Copie Certifiée Conforme Par le Président Le 25/06/2026

© Sage

3DA RENOVATION
SAS U au Capital de 1000€,00
Siège social : 60 Avenue de Nice 06800 CAGNES SUR MER
SIREN : 953 687 415 RCS Antibes

ANNEXES COMPTABLES

Méthodes comptables utilisées durant l'exercice clos le 31/12/2025 et notes sur le bilan et le compte de résultat

La société utilise le régime simplifié d'imposition (RSI), qui est un régime d'imposition pour lequel l'impôt est déterminé à partir du bénéfice réel. Il permet aux entreprises de bénéficier d'obligations comptables et déclaratives allégées.

- La société opte pour le régime du réel simplifié et l'impôt sur les Revenues (IR)
- Le chiffre d'affaires de la société s'élève à de **158 008€,00 HT**
- Le total des charges d'exploitation est de **142 544€,00 HT**
- Le résultat fiscal représente un bénéfice de **15 464€,00**

Fait à Cagnes Sur Mer, le 25/06/2026

Le président

M. DAADAA Rafik

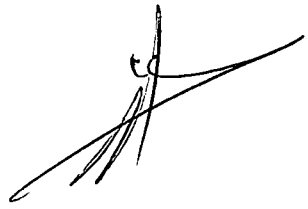

3DA RENOVATION
SAS U au Capital de 1000€,00
Siège social : 60 Avenue de Nice 06800 CAGNES SUR MER
SIREN : 953 687 415 RCS Antibes

Exercice Social 2025

Procès – Verbal d'Assemblée Générale Ordinaire Annuel

Le 25 juin 2026

Les associés de la **SAS U 3DA RENOVATION** au capital de mille euros divisés en 100 actions de 10 € chacune dont le siège social est à : 60 Avenue de Nice 06800 CAGNES SUR MER se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement par la présidence.

L'assemblée est présidée par **M. DAADAA Rafik**, en sa qualité de président

Est présent :

- **M. DAADAA Rafik** .....Propriétaire de 100 actions

Soit au total un actionnaire présent, totalisant 100 actions.

Tous les actionnaires étant présents et l'assemblée peut valablement délibérer, la société n'étant pas dotée de commissaire aux comptes.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les statuts, le rapport de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2025** et sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée
- Le bilan, le compte de résultats et les annexes au **31 décembre 2025**.

Droit de communication préalable des associés

Tous les documents pour lesquels les associés disposent d'un droit de communication ont été tenus, au siège social, à leur disposition, plus de 15 jours avant la date de la présente assemblée.

Ordre du Jour

- Examen et approbation des comptes de l'exercice social clos le **31 décembre 2025**
- Quitus à la présidence
- Affectation et répartition des résultats
- Examen et approbation des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce
- Vérification que la société n'est pas tenue de désigner un commissaire aux comptes

Le président fait procéder à la lecture du texte des projets des résolutions.
Le président complète cette lecture par tous renseignements demandés ; parole est donnée
À l'issue des débats, il est demandé aux associés de se prononcer sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

D.R.

ADOPTION DES RÉSOLUTIONS :

Première résolution
L'assemblée générale prend acte des modalités de convocation de la présente assemblée et du respect de la communication des pièces et documents comptables, constate la présence de tous les associés de la société et déclare qu'elle peut valablement délibérer sur l'ordre du jour prévu.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actions.

Deuxième résolution
L'assemblée générale :
- après lecture du rapport de la présidence ;
- après examen des pièces comptables communiquées et mises à disposition
- après audition et des informations et précisions fournies ;
Approuve :
- le bilan ;
- le compte de résultats ;
- les annexes de l'exercice social clos le **31 décembre 2025**.
En conséquence, l'assemblée générale consent quitus entier sans réserve à la présidence.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actions.

Troisième résolution
L'assemblée générale décide de distribuer le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le **31/12/2025** s'élevant à **15 464€,00** en dividendes pour l'associé unique.

100 actions : (**15 400€,00**) à **M. DAADAA Rafik**
Les **64€** vont au compte report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actions.

Quatrième résolution
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve les termes de ce rapport et constate qu'il n'existe pas de telles conventions.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actions.

Cinquième résolution
L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des dispositions légales relatives à l'obligation pour certaines sociétés de désigner un commissaire aux comptes, constate que la présente société n'est pas astreinte à une semblable obligation.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actions.

D.R.

Sixième résolution
L'assemblée donne tous pouvoirs à **Monsieur DAADAA Rafik** pour effectuer, toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres afférentes aux résolutions adoptées ci-dessus.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actions

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demande plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui procède, il a été adressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Fait à Cagnes Sur Mer, le 25/06/2026

Le président
M. DAADAA Rafik

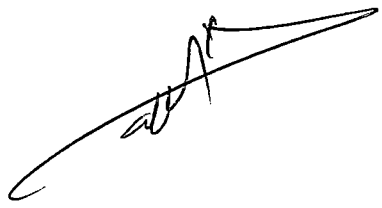

3DA RENOVATION
SAS U au Capital de 1000€,00
Siège social : 60 Avenue de Nice 06800 CAGNES SUR MER
SIREN : 953 687 415 RCS Antibes

Rapport de gestion concernant les opérations de l'exercice clos le 31/12/2025

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le **31/12/2025** et vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de ce même exercice.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, les documents suivants :

- les comptes annuels relatifs à l'exercice (bilan, compte de résultat et annexe)
- le texte des résolutions qui seront soumises à votre approbation au cours de cette assemblée.

En vertu des dispositions de l'article L. 232-1 II du Code de commerce

Le président déclare que la société durant l'exercice écoulé été en bonne situation sur le marché. Le chiffre d'affaires réalisé est de **158 008€,00 HT**. Aucune activité de la société en matière de recherche et de développement

Conventions réglementées visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce

En vertu de l'article L. 223-19 du code de commerce, le gérant déclare qu'il n'existe pas de telles conventions.

Présentation des comptes

En ce qui concerne le compte de résultat, nous vous apportons les précisions suivantes :

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le **31/12/2025** est de **158 008€,00 HT.**

Le total des charges d'exploitation est de **142 544€,00**.

Le résultat d'exploitation représente un bénéfice de **15 464€,00**.

Le total général du bilan pour l'exercice s'élève à **30 511€,00**.

Affectation du résultat

Le montant du bénéfice net de l'exercice est de **15 464€,00**. Je vous propose chers associés de distribuer la somme en dividendes entre les associés.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément, que vous voudrez bien voter les résolutions qui vont vous être soumises et donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice de référence.

Fait à Cagnes Sur Mer, le 25/06/2026

Le Président

M. DAADAA Rafik

